



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 18 Septembre 2018
CO 096 DE

Page 1/2

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN, Anne DE ZAN, Bernadette ETIEVANT, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Bernard DODANE, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Marie-Odile FOYET.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claude ROMANET à Gilles BEDER (Vice-Présidents), Martine PINGAT CHANEY à René MOLIN, Philippe BRUNIAUX à Jean-Jacques COURT, Christine CHATEAU à Martine VUILLEMIN, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Raphaël GAGNEUR à Jean-Louis DUFOUR, Marie-Ange CAPRON à Colette GIRARD, Catherine CATHENOZ à Dominique BONNET, Yann PINGUAND à Marie-Thérèse BROCARD, Christian PROST à Adrien LAVIER, soit 10 pouvoirs détenus par des Conseillers.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 65
Votants : 75

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Hubert DELACROIX à Bernadette ETIEVANT, Roland BERTHELIER à Daniel DURET, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET, soit 3 voix délibératives à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Étaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Denis BRENIAUX, Frédéric LAMBERT, Jean-Baptiste MERILLOT, Anne CHARLET, René BERNARD, Laurent MENETRIER, Michel BONTEMPS.

Étaient absents : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente), Rémy VIENNET, Cyril ACCARD GUILLOIS, André PROST, Serge DAYET, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Jacques FAIVRE, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, Jean-Jacques DE VETTOR, Jean BOYER.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre GUINCHARD.

Convocation faite le : 10 septembre 2018

Objet : Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

VU les délibérations n°CO 014 DE et CO 015 DE en date du 7 février 2017 relatives aux délégations confiées par le Conseil Communautaire au Président et au Bureau ;

VU la note de synthèse portant rendu compte exhaustif de l'exercice des délégations depuis la dernière séance de Conseil Communautaire ;

ENTENDU la présentation faite par le Président ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE sans observation de l'exercice de rendu-compte effectué par le Président conformément à la liste suivante :

Rendu compte des décisions prises par le Bureau en application de la délibération n°015 du 7 février 2017 portant délégation permanente.

- Création d'un poste d'agent de service à la crèche de Salins les Bains
- Evolution du temps de travail d'agents titulaires du service enfance
- Recrutement d'un agent polyvalent de restauration au restaurant communautaire
- Octroi d'une subvention de 500 € au club de football du Val de Cuisance - la Ferté

Affiché le 25 septembre 2018

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 25 septembre 2018

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 18 Septembre 2018
CO 096 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

- Octroi d'une subvention de 1000 € à l'ADMR d'Arbois
- Ventes et échanges avec soultes de terrains en ZAE

Rendu compte des décisions prises par le Président en application de la délibération n°014 du 7 février 2017 portant délégation permanente.

- Arrêté du 2 juillet 2018 modifiant les régies de recettes des bibliothèques de Poligny et Arbois afin d'intégrer la vente des cartes avantages jeunes

Rendu compte des décisions prises par le Président en application de textes législatifs et réglementaires

- Arrêté prescrivant l'engagement de la procédure de modification simplifiée du PLU d'Arbois afin de corriger le plan de zonage pour les parcelles AD 298, AD 299 et AD 300. Objectif : rectifier l'erreur matérielle permettant de classer les parcelles AD 298, AD 299 et AD 300 en zone UBz.

- DPU en Zones d'Activité Economiques :

- o Renonciation le 13/08/2018 à l'exercice du DPU sur transaction foncière et immobilière relative à la parcelle cadastrée Section ZI N°89, 6 rue des Artisans 39 600 ARBOIS, d'une superficie de 2 666 m² entre les propriétaires (Monsieur BUCHAILLOT Pierre, Madame BERNARD Arlette) et les acquéreurs (SCI TISAO) ;
- o Renonciation le 13/08/2018 à l'exercice du DPU sur transaction foncière et immobilière relative à la parcelle cadastrée Section ZH N°391, Lieu-dit « A la Barre » (provenant de la parcelle ZH N°307) 39 800 POLIGNY, d'une superficie de 3 608 m² entre le propriétaire (Monsieur NOIR Bernard) et l'acquéreur (GAEC reconnu de la Petite Marne) ;
- o Renonciation le 13/08/2018 à l'exercice du DPU sur transaction foncière et immobilière relative à la parcelle cadastrée Section AD N°337, Lieu-dit « les Courpots » (suivant division à réaliser) Zone industrielle 39 800 POLIGNY, d'une superficie de 237 m² entre le propriétaire (SAS THIRODE GRANDES CUISINES POLIGNY) et l'acquéreur (DIAGER LEADER).

- Avenant avec le cabinet AMNYOS : Dans le cadre de la GPECT, avenant ayant pour objet de prolonger la durée et modification des modalités de versement (sans changement du montant de la prestation)
- Mémoire en réponse au TA de Besançon au soutien du déféré du Préfet du Jura dirigé contre la délibération du Conseil Municipal de Vadans en date du 4 juillet 2018
- Mémoire en réponse au TA de Besançon à la requête développée au soutien des intérêts de la Commune de Vadans portant sur la révision de la carte communale de Vadans
- Signature d'une convention avec l'ADMR d'Arbois pour la livraison des repas
- Renouvellement du contrat aidé au restaurant communautaire.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

